



**Paroisse Sainte-Félicité
C. P. 99, 1646, rue Landry
Clarence Creek (Ontario) KOA 1N0**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DES PAROISSIENNES
ET DES PAROISSIENS**

**Lundi le 27 septembre à 19 h 00 à l'église Ste-Félicité
ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
2. Élection d'un président ou d'une présidente d'assemblée, ainsi que d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
3. Présences à l'assemblée – Signature de la feuille de présence (Noms et adresses)
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Moment de prière
6. Présentation sommaire des options (Powerpoint)
7. Questions de l'assemblée
8. Choix des officiers du scrutin
9. Mode de scrutin
10. Premier tour de scrutin
11. Compilation et résultat du vote
12. Deuxième tour de scrutin (si une des options n'a pas obtenu 66% des votes)
13. Compilation et résultats du vote
14. Si l'option n'a pas obtenu 66% des votes, proposer et faire approuver un pourcentage de 60% par l'assemblée.
15. Si nécessaire, vote sur les deux options restantes. L'option gagnante doit obtenir 60% des votes.
16. Prochaines étapes
17. Remerciements
18. Levée de l'assemblée et prière